L'Echo de Manitoba

JEUDI, 7 AVRIL, 1898

AVEC LE PEUPLE ET POUR LE PEUPLE.

Tel est le titre d'un article publié dans *La Presse* du 28 mars, article profondément attristant pour tous les honnêtes gens, sincères et convaincus.

Ce titre, en effet, est la plus belle, la plus noble devise que puisse prendre un homme politique, dévoué au bien de la patrie, et c'est déshonorer un drapeau que de s'abriter sous ses plis pour faire œuvre de fanatisme et d'hypocrisie.

Trois fois, en gros caractères d'imprimerie *La Presse* proclame cet axiome :

Il faut que chaque famille canadienne puisse pour $2, acheter un claim d'un arpent au Yukon.

"C'est là notre but, dit-elle, à nous qui aimons le peuple."

C'est pour cela qu'elle applaudit le Sénat d'avoir rejeté le bill Mann-McKenzie !

C'est, pour en arriver là, qu'elle se réjouit de voir le commerce de toute une nation, arrête dans son essort !

C'est pour en arriver là qu'elle injurie des chefs que tout le monde respecte ; qu'elle aboie après les serviteurs dévoués à la cause du droit et de la raison !

Avez-vous jamais vu comédie plus sinistre, audace plus grande, duplicité plus honteuse ?

Le peuple souffre, le commerce ne va pas, les récoltes manquent, qu'importe tout cela, si *chaque Canadien avec ses $2, peut acheter un claim d'un arpent au Yukon !*

C'est ça qui nous fera une belle jambe ! c'est ça qui nous donnera du grain ! *un claim d'un arpent au Yukon ?*

Votre cheval est malade—mon ami,—de quoi vous plaignez vous ? N'avez-vous pas un *claim d'un arpent au Yukon ?*

Votre vache est avortée ? bapst ! —et *votre claim d'un arpent ?*

Votre blé est gelé ?—relisez votre titre de PROPRIÉTÉ AU YUKON.

Comment la trouvez-vous cellelà ?

Elle est .... *bleue !*—hein !

Allons, enlevez vos masques, farceurs ! Nous vous voyons venir avec vos malices cousues de fil blanc.

Si vous voulez que chaque Canadien puisse *acheter pour $2 un claim au Yukon* ne serait-ce pas tout bonnement parce que vous savez bien que nous en serions vite embarrassés de notre claim de $2, et que nous le revendrions facilement pour $1, et qu'il y aurait là matière à former une bonne petite compagnie de bel avenir, une poule aux œufs d'or dont la ponte fructueuse ferait la fortune de certains !

Que, VOUS SUIVIEZ CETTE VOIE AVEC UNE SÉRÉNITÉ D'AME QUE RIEN NE POURRA TROUBLER, j'en suis persuadé, la chose d'abord en vaut la peine et puis il en est, pour qui le remords même n'existe pas.

Mais que *vous soyez du peuple*, cela je le nie, si vous en sortez, du moins vous n'en faites plus partie ; car celui qui trahit ses frères est renié par eux.

L'OPINION D'UN AMI.

Le spectacle que nous offre actuellement l'agitation des Etats-Unis est profondément attristant pour tous ceux qui, comme nous, professent une véritable amitié pour la république voisine, et c'est un devoir que de crier bien haut ce que l'on pense, dût-on s'attirer les injures d'une certaine presse dont la conduite sera sévèrement jugée, lorsque, les passions étant calmées le bon sens reprendra chez nos voisins le rôle prépondérant qu'il a toujours tenu jusqu'à ces jours néfastes.

Ce qu'il faut répéter, c'est que le peuple américain a été trompé, indignement bafoué, par un groupe de politiciens et de journaux que l'histoire clouera au pilori de la honte.

Connaissant de longue date ses instincts généreux qui l'ont toujours fait compâtir à l'infortune, son amour de la liberté qui le pousse à tout faire pour l'assurer aux autres, son profond sentiment de l'honneur national qui ne tolère point la moindre insulte au drapeau, les meneurs de l'odieuse campagne ont fait vibrer tous ces nobles sentiments : ils ont battu la grosse caisse de l'humanité, joué du trombone de la liberté, accompagnant le tout avec les cymbales du patriotisme, et le peuple américain a suivi cette musique ronflante ; grisé de ces flon-flons il ne s'est point aperçu de la route par laquelle on le conduisait ; et au bout de çette route il voit, se dresser menaçant, le fantôme de la guerre avec tous ses maux.

Si par hasard, le long du chemin une voix courageuse (et il n'en a point manqué) s'élevait pour crier casse-cou, la musique redoublait son tapage pour couvrir le bruit de telles paroles.

Quel est exactement le but que se propose ce nouveau syndicat de honte et de trahison ? Est-il simplement politique, veut-on faire de la réclame au parti républicain et le tirant du mauvais pas où il semblait prêt à sombrer a-t-on voulu le hisser sur le pavois, au prix même de la ruine et du sang de la nation ?

Ou bien doit-on aller jusqu'à supposer qu'il n'est question dans tout cela que de gros sous et d'appétits malpropres à satisfaire ? Serais-ce comme il en a été question un sugar-trust quelconque, qui a lentement tissé dans l'ombre sa toile traîtresse ?

L'avenir nous dira le nom de cette pieuvre immonde qui a jeté ses tentacules sur les Etats et les entraine à sa suite dans son repaire.

Malheureusement il est à craindre qu'il ne soit trop tard désormais pour reculer, et que les Etats-Unis ne soient acculés dans une impasse, dont leur amour-propre national très légitime ne leur permettra plus de sortir que par la guerre.

Ce n'est pas, que des efforts ne soient faits pour apaiser les esprits; de tous les côtés de l'union, des personnalités du monde des affaires et de la finance multiplient les démarches auprès du Président Mackinley pour lui démontrer la nécessité d'une solution pacifique.

Nous souhaitons de tout notre cœur que M. Mackinley ait assez d'autorité pour s'affranchir des personnalités compromettantes qui se vantent de mener la campagne au Sénat et à la Chambre des Communes ; il aura avec lui, s'il y réussit, l'estime de tous les honnêtes gens.

Qu'on nous permette de citer pour finir, l'opinion d'un courageux citoyen, M. le Sénateur Caffery, de la Louisiane.

"L'intervention à Cuba signifirait la guerre et il n'y a pas de loi internationale qui justifierait une intervention des Etats-Unis. De plus, en voulant secourir les souffrances de Cuba nous en créerons de non moins terribles chez nous."

Quoiqu'il en soit, souhaitons à nos voisins de se ressaisir, il en est temps encore peut-être, c'est le souhait bien sincère que nous suggère notre amitié.

CAUCUS LIBERAL.

Nous avions hésité jusqu'alors à parler du caucus libéral tenu dernièrement par Sir Laurier, et dans lequel ont été traitées, parmi plusieurs autres, la question des mesures à prendre contre les fonctionnaires bleus *nettement* hostiles au régime actuel, et aussi, la question non moins importante du patronage.

Il eut été préférable à notre avis, de laisser à l'autorité ellemême le soin de faire connaître, à son heure, ce qu'elle aurait jugé convenable de rendre public, mais puisque ce secret n'a pu être gardé, nous estimons qu'il est à propos de nous prononcer nettement à ce sujet.

Il ne faudrait n'avoir jamais été mêlé à la lutte électorale dans notre province pour ignorer l'œuvre néfaste des *officiels* torys. Leur malveillance à notre égard, leurs manœuvres perfides et sans scrupules, ont compromis, ont prostitué l'autorité de leur position officielle ; ils ont abusé de cette autorité pour corrompre et intimider, il n'est que juste de leur ôter les moyens de nous nuire.

C'est une mesure de salubrité publique.

Nous sommes d'ailleurs trop amis de la liberté, trop respectueux des convictions, pour faire un crime à un homme de ses opinions.

Libre à un fontionnaire d'être conservateur si, conscient de ses devoirs, il reste dans la stricte mesure de ses obligations ; ses convictions sont respectables tant qu'elles ne le poussent point à se servir de sa position officielle pour la propagande de son parti.

Un officiel qui *reste neutre, strictement neutre,* peut avoir les opinions personnelles qui lui conviennent ; nous le répétons, cela ne nous regarde point.

Nous n'en voulons, qu'à ceux qui ont profité de la générosité dont le parti libéral a usé jusqu'à ce jour à leur égard, pour le payer en ingratitude et en perfidie.

A ceux-là nous ferons toujours une guerre impitoyable et ce n'est que justice.

Il est toujours dangereux de réchauffer un serpent dans son sein, La Fontaine même nous l'a appris.

Quant à la question du *Patronage* elle nous intéresse tout particulièrement dans cette province où le parti libéral n'est point encore organisé et discipliné comme il le devrait, où les individualités ne chercheraient que trop à se faire jour au détriment de l'intérêt général.

Nos renseignements particuliers nous permettent d'affirmer que, désormais le patronage appartiendra entièrement et exclusivement au candidat libéral élu de chaque division électorale, et si un candidat d'une division quelconque est appelé à agir dans un district autre que le sien ce ne peut être qu'avec l'assentiment préalable de ce candidat et en parfaite concordance avec lui.

Voilà une décision qui n'est point pour nous déplaire ; sa nécessité ne fait pas de doute et nous en augurons les résultats les plus favorables pour l'avenir de notre parti.

Reste à savoir si son application ne rencontrera pas d'obstacles ; tous nos efforts, en tous cas, tendront toujours à en assurer l'exécution pleine et entière.

LE REPATRIEMENT DES CANADIENS AUX ETATS-UNIS.

Nous avons vu avec grand plaisir la délégation de Canadiens-Français venus de Saginaw (Michigan) pour visiter les différents centres de colonisation du Manitoba et du Nord-Ouest.

Nos compatriotes sont partis, très satisfaits de l'accueil si cordial qu'ils ont rencontré dans toute la province, et émerveillés des conditions exceptionnellement avantageuses qu'offre le pays à des gens sérieux et travailleurs quelque soit la modicité de leur capital.

Leur rapport, que nous publions en fait foi.

Ils ont l'intention de liquider le plus tôt possible leurs affaires aux Etats-Unis pour venir s'installer au printemps parmi nous.

Qu'ils soient les très bien-venus au milieu de nous, et puisse leur exemple décider beaucoup d'autres de nos compatritotes.

Malheureusement nous avons constaté à différentres reprises une hostilité inexcusable chez un certain nombre de Canadiens habitant les Etats, envers ceux d'entre eux qui rentrent au bercail.

Certains journaux, comme celui de *Bay City* n'ont pas craint, à bout d'arguments, de jeter à la face de ceux qui quittaient les Etats, les plus sanglantes injures.

Ils ont été jusqu'à les accuser de fuir, de se sauver pour n'avoir point à combattre ! !

En vérité nous voulons douter que ceux qui ont lancé de pareilles infamies puissent être Canadiens ! s'ils le sont vraiment, quel génie malfaisant a pu leur faire perdre ainsi toute notion de l'honneur, tout respect d'eux-mêmes et de leurs ancêtres ?

Pour oser lancer une pareille accusation il faut ignorer complètement l'histoire du peuple canadien, histoire qui n'a été qu'une longue page d'héroïsme, depuis les premiers jours de son existence.

Nos ancêtres labouraient leurs champs, là-bas vers Québec avec le fusil en bandoulière. Un contre mille ils ont combattu, ils ont dompté ces peuplades féroces qui avaient nom les Algonquins, les Abenaquis, les Iroquois !

Leur vaillance à défendre leur sol leur a valu l'admiration de tous les peuples. Ils sont légion les héros qu'a fournis cette race généreuse, et partout, et toujours on les a vu lutter et mourir pour la défense de leurs droits et de leur liberté.

Leur grand cœur les a poussé au secours de leurs voisins des Etats chaque fois que ceux-ci en ont eu besoin, et au premier appel c'était par milliers que les Canadiens accouraient au secours de l'armée fédérale.

Ont-ils oublié ces faux-frères, qu'hier encore, les Canadiens comptaient nombre des leurs parmi les tristes victimes de l'accident du Maine ? et c'est là l'heure qu'ils choisissent pour accuser de lâcheté, leurs frères que l'amour de la patrie, la nécessité d'établir leur nombreuse famille font revenir au Canada ! !

Vous avez dû tressaillir dans vos tombes, héros sans nombre qui dormez votre dernier sommeil en tant de points différents du continent américain ! vous avez dû frémir d'indignation et de honte !

Mais rassurez-vous, vos fils sont dignes de vous. Dormez en paix dans votre gloire immaculée, les Canadiens d'aujourd'hui marchent sur vos traces, ils seront toujours les défenseurs de la liberté, les défenseurs du faible ; ils ont gardé intacte, votre héritage de gloire et d'héroïsme. Que la honte retombe sur les frères indignes qui ont osé les méconnaître.

Caïn a tué son frère, mais non pas insulté ; ils sont plus vils que Caïn.

Courage donc, Canadiens, qui songez à venir rejoindre notre grande famille, méprisez ces aboyeurs qui obéissent à je ne sais quel mobile, à coup sûr infâme.

Loin de fuir, d'abandonner vos amis d'hier dites-leur bien, qu'au premier signal ils vous verront apparaître. Marchez le front haut vous en avez le droit, et souvenezvous que votre conscience doit être votre seul guide.

Nous vous attendons et comptons sur vous.

LE SENAT ET LE BILL DU YUKON.

Nul ne pourra nier que le sénat en rejetant le bill du Yukon assume par là une des plus terribles responsabilités dont puisse se charger un corps public.

Qui peut calculer les conséquences d'un pareil acte dans un moment où toute une population de plusieurs milliers d'âmes, déjà parvenue dans ce désert de glaces qui est le Yukon, a les yeux tournés du côté du gouvernement, attendant de lui une décision énergique et un prompt secours.

Il faut que les députés conservateurs des Communes aient donc été bien sûr du sort que leurs amis du sénat réservaient au bill pour n'avoir point essayé, au comité de la chambre, d'y apporter les modifications qui l'eussent rendu acceptable à tous. C'est donc de parti pris que les conservateurs ont décidé de s'opposer au bill du gouvernement. Si, comme ils le prétendent faussement, ils n'étaient occupés dans cette opposition anti-patriotique au bill du Yukon que du souci du bien général et de la sécurité des mineurs, ils n'eussent point perdu une occasion de faire amender ce qu'ils considéraient réformable dans le bill. Mais non, ils se sont abstenus, comptant sur leurs amis du sénat pour la misérable besogne de tuer avec la force aveugle du nombre, une mesure excellente, nationale et humanitaire, une mesure que Sir Charles Tupper, le père et le fils, ont dans un moment de franchise approuvée sans réserve, mais depuis ......

La constitution canadienne a donné des pouvoirs presque absolus au sénat. Le nombre des membres du sénat étant limité, il devient impossible à un gouvernement d'y faire entrer de ses partisans pour mettre plus en harmonie d'idées les deux chambres. Le sénat a un droit absolu de *veto* et la constitution de 1867 n'a pas voulu, ou n'a pas prévu, qu'il put être appelé des décisions du sénat à une assemblée nationale formée par les deux chambres réunies. De plus, la nomination des sénateurs, se faisant par le gouvernement au pouvoir, est toujours on ne peut plus partisanne.

Et c'est en raison même de ce mode vicieux de nomination des sénateurs canadiens que ceux-ci devraient se tenir sur leurs gardes et se défendre contre des velléités possibles de partisannerie. Nos sénateurs ne devraient jamais perdre de vue que le Canada possède, s'il n'en jouit pas toujours, les institutions responsables, et que leur rôle en ce pays, n'est pas celui d'un potentat absolu, mais que ce rôle doit être tout modérateur, conseilleur, et que ce n'est que dans des circonstances excessivement graves qu'il doit être fait usage de terrible droit de *veto*.